

RÉSEAU ÉTS (ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS)

Compte rendu de la quarante-cinquième assemblée générale tenue le mercredi 5 octobre 2016 chez Gaz Métro, Salle Flamme bleue, à Montréal

Ouverture de la séance à 18 h.

Présences :

Diplômés

Alizadeh, Reza
Andraos, André
Beltran Galindo, Javier
Bergeron, Luc
Berthiaume, Pierre-Olivier
Bérubé, Francis
Bleau, Pierre
Bouliane, Martin
Desrosiers, Simon
Dubois, David
Dubreuil-Hubert, Vincent

Kalabang, Patrice Joelle
Lamarre, Charles Smith
Maksoud, Sami
Martel, Jean-Luc
Monaghan, Gary Mark
Patry, Olivier
Rispaal, Samuel
Sirard, Francis
Suprême, Hussein
Thibault, Jean-François

Membres invités

Boucher, Brigitte, coordonnatrice, communication et relations avec les donateurs du FDÉTS
Lalonde, Normand, directeur du Bureau du Fonds de développement

Bureau des relations avec les diplômés et la collectivité

Laplante, Lauriane, technicienne en administration

Olivier Patry, président du CA du Réseau ÉTS, se présente et souhaite la bienvenue aux membres. Il remercie Gaz Métro, hôte de cette 45^e assemblée générale, et poursuit en expliquant le déroulement de la soirée. Il précise que l'assemblée sera suivie d'un cocktail dînatoire haut de gamme auquel sont invités les membres.

Par souci de développement durable, seules quelques copies de la présentation PowerPoint sont disponibles. Ceux qui désirent une copie peuvent lever la main pour en obtenir une sur place. Il est également possible d'obtenir une copie par courriel en n'en faisant la demande après l'assemblée. M. Patry termine en remerciant les membres de leur présence et leur souhaite une bonne soirée.

Olivier Patry débute en faisant lecture de l'article 18 des Règlements généraux, selon lequel il constate le quorum. Il remercie les diplômés présents pour leur intérêt envers leur association, et en profite pour remercier également les six présidents qui l'ont précédé.

Nomination d'assemblée

Olivier Patry rappelle qu'à titre de président du conseil d'administration du Réseau ÉTS, en vertu des Règlements généraux de la Corporation, il présidera la tenue de cette assemblée. Il sera accompagné de Javier Beltran-Galindo, trésorier, et Gary Mark Monaghan, vice-président, du Réseau ÉTS. Il invite les membres à intervenir à tout moment au cours de l'assemblée, précisant que les administrateurs sont là pour répondre aux questions des diplômés et permettre ainsi de faire avancer l'organisation.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption

Olivier Patry procède à la lecture de l'ordre du jour. En référence à l'avis de convocation à l'assemblée envoyé aux membres, il rappelle que ceux-ci avaient la possibilité de proposer d'autres points à l'ordre du jour, mais que personne ne s'étant prévalu de cette option. Il s'agit donc ici de l'ordre du jour tel que décrit aux Règlements généraux de l'association.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jean-Luc Martel, appuyée par Sami Maksoud. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Lecture et approbation du procès-verbal de la 44^e assemblée générale annuelle

Adoption

Olivier Patry mentionne qu'une copie du procès-verbal de la 44^e assemblée générale annuelle a été distribuée à tous, et laisse quelques minutes aux membres pour en prendre connaissance. Il demande qu'un diplômé, dûment inscrit à cette 44^e assemblée générale annuelle, propose l'adoption du procès-verbal de la 44^e assemblée générale, et qu'un deuxième diplômé dûment inscrit à cette même assemblée appuie la proposition. Il précise que la proposition et l'appui ne peuvent être faits que par des membres présents lors de l'assemblée générale annuelle précédente.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Pierre Bleau, appuyée par André Andraos. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du président du conseil d'administration sur les activités 2014-2015 du Réseau ÉTS

Discussion

Olivier Patry rappelle qu'il est d'usage, lors de l'assemblée générale des membres, de faire un retour sur l'historique de l'association. Il souligne l'importance de comprendre le cheminement réalisé au cours des 38 dernières années avant de se projeter vers l'avenir. Il invite donc les membres à lire la mission originale et actuelle de l'association des diplômés de l'ÉTS. Il précise que l'ÉTS compte maintenant plus de 20 000 diplômés et que non seulement c'est l'école qui forme le plus d'ingénieurs au Québec (1 diplômé sur 4), mais qu'elle est également en première place au Canada; une croissance exceptionnelle dont tous peuvent être fiers.

Olivier Patry poursuit en présentant le plan d'action du Réseau ÉTS, incluant les moyens dont il dispose et les outils qui permettront d'atteindre ses objectifs.

En termes de visibilité et de notoriété, un changement majeur marque l'année 2015-2016, soit le nouvel organigramme qui amène le Réseau ÉTS sous le bureau des relations avec les diplômés et la collectivité.

Au niveau des services privilégiés, il faut noter la perte d'un des partenaires. Le Réseau ÉTS a dû annuler l'entente de partenariat avec Énergie Cardio, car l'entreprise demandait trop d'informations confidentielles ce qui empêchait de répondre à leurs demandes. M. Patry ajoute que le Réseau ÉTS conserve toutes autres ententes de partenariats.

Dans les prochains jours, des groupes de discussion prendront place entre anciens, nouveaux et futurs diplômés afin d'avoir une meilleure idée des perspectives de chacun des groupes. Cette initiative provient du bureau des relations avec les diplômés et la collectivité. Les membres du CA n'ont pas été invités, car ils étaient représentés par leur président et vice-président.

M. Patry rappelle que le Fonds de développement de l'ÉTS est aussi un partenaire important du Réseau ÉTS, et il invite les membres à contribuer au succès de sa campagne annuelle de financement qui est en cours présentement. Sur ce, il cède la parole au trésorier du Réseau ÉTS, Javier Beltran-Galindo.

4. Rapport financier (2015-2016) et bilan de l'administration

Présentation

D'entrée de jeu, Javier Beltran-Galindo annonce que la santé financière du Réseau ÉTS est très bonne, et que le déficit a été réduit au-delà de l'objectif qui avait été proposé et accepté par les membres du conseil d'administration en 2015. Au cours de l'exercice financier 2016-2017, le comité souhaite un déficit zéro. Il souligne que ce résultat a été obtenu grâce à la participation des membres aux activités du Réseau ÉTS, à l'apport des bénévoles membres du conseil d'administration, aux décisions prises relativement à la réalisation de certaines activités et au soutien inconditionnel de l'ÉTS. Il souligne la présence de trésoriers qui l'ont précédé et qui ont simplifié la façon de présenter les budgets. Il les remercie pour leur contribution remarquable, en plus de remercier tout le personnel du Bureau du Fonds de développement et du Réseau ÉTS (BFDR).

Au bénéfice des nouveaux membres qu'il salue, M. Beltran-Galindo décrit les postes budgétaires et les activités. Il précise que c'est la firme comptable Côté Bouffard qui a été mandatée pour produire les états financiers « AVIS AUX LECTEURS ». Il ajoute que les états financiers sont conformes à la loi et aux principes comptables généralement reconnus, mais que compte tenu du fait que le Réseau ÉTS n'a pas d'actionnaire et qu'il n'émet pas de dividendes, il n'est pas tenu de déboursier des sommes supplémentaires pour faire auditer ses états financiers par un vérificateur.

M. Beltran-Galindo présente l'état des résultats des exercices terminés aux 31 mai 2011 à 2016, et décrit chacune des lignes suivantes :

- **Ententes de commandite** : revenus générés par les commanditaires lors des activités du Réseau ÉTS. Sont également inclus les montants octroyés par les principaux partenaires financiers du Réseau ÉTS, soit Banque Nationale, TD Assurance Meloche Monnex, Gestion FÉRIQUE, Lussier Dale Parizeau, RHR Expert et ÉTS Formation.
- **ÉTS** (ÉTS, Asso. Des retraités, Cotis. Fin.) : revenus versés par l'ÉTS
- **Activités** : toutes les activités organisées par le Réseau ÉTS
- **Autres revenus** (intérêts vente de cadres, etc.): le principal revenu de cette ligne est la vente de cadres lors de la collation de grades pour les nouveaux diplômés.

Le total des revenus pour l'année financière 2015-2016 est de 209 388 \$ alors qu'il était de **191 534 \$** l'année précédente. Cette augmentation des revenus s'explique principalement par l'augmentation des ententes de partenariats, de commandites et de ventes de cadres.

Les dépenses, quant à elles, sont de **173 183 \$**, alors qu'elles étaient de **205 600 \$** l'année précédente. Cet écart s'explique principalement par le fait qu'il n'y a eu moins d'activités cette année avec le changement d'organigramme. On présage une augmentation des dépenses pour l'année 2016-2017.

En fonction de ces résultats, l'avoir des membres est donc passé de **100 694 \$ en 2016**, à **61 512 \$ en 2015**.

De plus, la construction pour le salon des diplômés étant retardée, le paiement sera effectué tardivement. Aussi, le Réseau ÉTS a décidé de donner des bourses, pour les enfants de diplômés, aux étudiants de 2^e et 3^e cycle, en plus de ceux qui sont donnés aux étudiants de baccalauréat. À ce jour, plus de 50 enfants de diplômés ont pu en profiter.

5. Rapport des activités 2015-2016

Discussion

Olivier Patry présente les activités réalisées au cours de l'année 2015-2016. Étant donné un changement de direction, quelques activités ont été annulées dont le Cornes & Carapaces et la Soirée des finissants. En ce qui a trait au Tournoi de Golf annuel qui avait lieu habituellement en septembre, celui-ci a été fait en collaboration avec le CCISOM en mai dernier. Dans les activités à venir, on retrouve le Gala des Ambassadeurs et les cérémonies de Collation des grades. Le Réseau ÉTS voudrait revenir, pour l'année 2016-2017, à un calendrier d'activités tel que vu dans les années précédentes. De plus, fêtant ses 40 ans d'existence l'an prochain, le Réseau ÉTS voudrait mettre l'accent sur certains types d'activités d'envergure.

6. Approbation du rapport du comité de mise en candidature

Discussion

À titre de président du comité de mise en candidature, Gary Mark Monaghan procède à l'approbation du rapport des élections. Il précise qu'en accord avec les Règlements généraux du Réseau ÉTS, l'annonce de la tenue de l'assemblée générale annuelle, incluant le nombre de postes à pourvoir au sein du conseil d'administration, a été envoyée à tous les diplômés le 31 août dernier.

Tous les diplômés intéressés, incluant les administrateurs dont le mandat venait à échéance, avaient jusqu'au 27 septembre à 23 h 59 pour déposer leur candidature. Huit (8) postes étaient à pourvoir et le comité de mise en candidature a reçu onze (4) candidatures valides.

Gary Mark Monaghan énumère les candidatures valides reçues :

- Saïd Benloubane
- David Dubois
- Jean-Luc Martel
- Simon Desrosiers

7. Proclamation des élues

Conclusion

Étant donné que le nombre de personne ayant soumis leur candidature est inférieur au nombre de poste à pourvoir, le directeur du comité proclame, les quatre candidats, nouveaux administrateurs du Réseau ÉTS, et chacun d'eux est prié de se lever à l'annonce de son nom :

- Saïd Benloubane
- David Dubois
- Jean-Luc Martel
- Simon Desrosiers

Les nouveaux administrateurs ont été priés de rester sur place après l'assemblée pour la prise de photos. Par la suite, le président, M. Olivier Patry, a annoncé aux diplômés présents que s'il y avait des intéressés pour combler les quatre (4) postes restants, ils pouvaient faire part de leur intérêt à la suite de l'assemblée.

8. Modification des règlements généraux

Adoption

Olivier Patry fait la lecture des deux règlements généraux à adopter. Pour l'article 1, il indique que le bureau du Réseau ÉTS a déménagé au 355, rue Peel, bureau 311 à Montréal. En ce qui a trait à l'article 73, M. Patry voudrait que la formation des comités permanents soit faite lors du premier conseil d'administration suivant l'assemblée générale annuelle. De plus, il stipule qu'étant donné que le poste de directeur général du Réseau ÉTS est vacant, le comité exécutif en assumera la direction.

L'adoption de la modification des règlements généraux est proposée par André Andraos, appuyée par Hussein Suprême. La modification des règlements généraux est adoptée à l'unanimité.

9. Annonce de la date de la prochaine assemblée

Discussion

Olivier Patry annonce que la prochaine assemblée sera le mercredi 4 octobre 2017. Par contre, l'endroit n'a pas été déterminé. Il invite les diplômés à soumettre leurs suggestions de lieux pour tenir la prochaine assemblée générale annuelle.

M. Patry remercie tous les diplômés présents pour l'assemblée générale annuelle. Il mentionne qu'avant de passer au cocktail dînatoire, Mme Julie Cartier de Gaz Métro adressera quelques mots aux membres.

Le président demande qu'un membre propose la levée de l'assemblée et il souhaite à tous une bonne soirée.

10. Levée de l'assemblée

Discussion

La levée de la 45^e assemblée générale du Réseau ÉTS est proposée par Pierre-Olivier Berthiaume à 18 h 40.

Isabelle Desjardins-David, ing., M.ing.
Secrétaire

Simon Desrosiers, ing. jr, CD, A de C
Vice-président

Compte-rendu rédigé par Lauriane Laplante, technicienne en administration